

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00046 Numéro SIREN : 421 203 704 Nom ou dénomination : BBA EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/007878

B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03/11/2022
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 838 714 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **838 714 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 838 714 Euros.

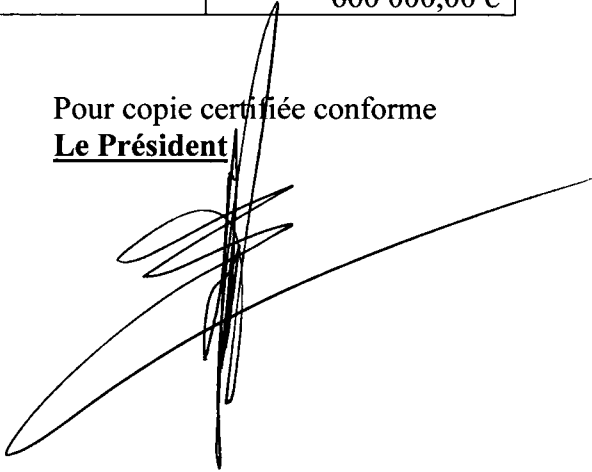
Le compte « autres réserves » passera ainsi de 27 819 euros à 866 533 euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
AGE 17/11/2021 (distribution de réserves)	820 000 €		820 000 €
30/06/2021	0 €		0 €
30/06/2020	660 000,00 €		660 000,00 €
30/06/2019	660 000,00 €		660 000,00 €

Pour copie certifiée conforme
Le Président



B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03/11/2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 838 714 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **838 714 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 838 714 Euros.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 27 819 euros à 866 533 euros après affectation.

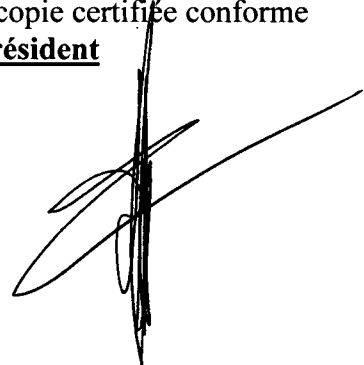
Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

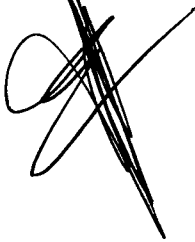
<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
AGE 17/11/2021 (distribution de réserves)	820 000 €		820 000 €
30/06/2021	0 €		0 €
30/06/2020	660 000,00 €		660 000,00 €
30/06/2019	660 000,00 €		660 000,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



BBA EXPERTISE

Carthage Lafont
T. H. O. R. U. I.


1 Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment LE PASSIFLORE
80000 AMIENS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022



BBA expertise

Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

SOMMAIRE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Annexe légale	9
Règles et méthodes comptables	10
Etat des immobilisations	13
Détail des immobilisations incorporelles	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	18
Etat des créances	19
Etat des dettes	20
Comptes de régularisation actif	21
Comptes de régularisation passif	22
Composition du capital social	23
Engagements hors bilan	24
Résultat des 5 derniers exercices	25
Charges et produits exceptionnels	26
Charges et produits sur exercices antérieurs	27
Transferts de charges	28

COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Bilan

BILAN

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ACTIF

	Valeurs au 30/06/22		% de	Valeurs au 30/06/21		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	Val. Nettes		l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			3			3
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	47 743	47 336		407	1 324	
Fonds commercial (1)	879 912	744 056		135 856	135 856	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			2			2
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	383 177	296 413		86 764	101 274	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			1			1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	29 657			29 657	29 657	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 340 489	1 087 805	5	252 684	268 111	5
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro	2 044			2 044	2 499	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			28			32
Clients (3)	1 141 846	162 795		979 051	1 164 177	
Clients Factures à établir (3)	167 921			167 921	192 574	
Personnel et comptes rattachés (3)	4 284			4 284	26 805	
Créances fiscales et sociales (3)	56 055			56 055	50 941	
Fournisseurs débiteurs	450			450		
Groupe et associés (3)	224 229			224 229	203 461	
Débiteurs divers (3)	11 162			11 162		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement			40			40
Actions propres						
Autres titres	2 077 229			2 077 229	2 075 943	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 332 315		26	1 332 315	1 104 713	21
Charges constatées d'avance (3)	66 012		1	66 012	52 402	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 083 547	162 795	95	4 920 752	4 873 516	95
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 424 036	1 250 600	100	5 173 436	5 141 626	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PASSIF

	Valeurs au 30/06/22	% du passif	Valeurs au 30/06/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	1	40 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		1
Réserve légale	4 000		4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	27 819		26 021	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	838 714	16	821 798	16
SITUATION NETTE	910 532	18	891 819	17
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	910 532	18	891 819	17
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	63 587		73 587	
Provisions pour charges	303 104		312 914	
TOTAL PROVISIONS	366 691	7	386 501	8
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 393		39 930	1
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	183 670	4	115 488	2
Fournisseurs, factures non parvenues	163 810	3	185 678	4
Dettes fiscales et sociales	1 801 327	35	1 799 434	35
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	11 406		13 439	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 722 607	33	1 709 338	33
TOTAL DETTES	3 896 212	75	3 863 307	75
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 173 436	100	5 141 626	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

3 896 212

13 386

3 849 921

COMPTES ANNUELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 221 043	100	5 131 774	100	89 270	2
Montant net du chiffre d'affaires	5 221 043	100	5 131 774	100	89 270	2
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 533		23 896		-9 363	-39
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	36 649	1	12 515		24 134	193
Autres produits	4 034		386		3 648	945
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 276 259	101	5 168 571	101	107 688	2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	24 007		18 105		5 903	33
Variation de stocks	455		55		400	731
Autres achats et charges externes	947 268	18	841 650	16	105 618	13
Impôts, taxes et versements assimilés	61 904	1	60 536	1	1 368	2
Salaires et traitements	2 159 884	41	2 145 283	42	14 601	1
Charges sociales	892 327	17	869 577	17	22 749	3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	39 814	1	38 456	1	1 357	4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	27 088	1	27 463	1	-376	-1
Dotations aux provisions			27 022	1	-27 022	-100
Autres charges	16 445		15		16 430	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 169 191	80	4 028 163	78	141 028	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 107 068	21	1 140 408	22	-33 340	-3
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 320		2 902		-582	-20
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 320		2 902		-582	-20
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilés (4)	333		662		-329	-50
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	333		662		-329	-50
RÉSULTAT FINANCIER	1 988		2 240		-252	-11
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 109 055	21	1 142 648	22	-33 592	-3
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	652				652	
Sur opérations en capital	8 300				8 300	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	10 000				10 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 952				18 952	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			263		-263	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			263		-263	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 952		-263		19 215	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	289 293	6	320 587	6	-31 294	-10
TOTAL DES PRODUITS	5 297 531	101	5 171 473	101	126 058	2
TOTAL DES CHARGES	4 458 817	85	4 349 675	85	109 142	3
Bénéfice ou Perte	838 714	16	821 798	16	16 916	2

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

771

579



ANNEXE LÉGALE

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe légale

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 5 173 435,64 Euros, dégage un bénéfice de 838 713,95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société fille».
Ou La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est «société mère».

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des

actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Installations techniques	6 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Logiciels	2 à 5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	1 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Brevets	7 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	927 655		
	Terrains				
	Constructions				
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		214 516		
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		203 293		24 387
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	417 809		24 387
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		29 657		
		TOTAL	29 657		
		TOTAL GENERAL	1 375 121		24 387

ETAT DES IMMOBILISATIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
				par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				927 655	
	Terrains						
CORPORELLES		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers				214 516	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier			59 019	168 661	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL			59 019	383 177	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					29 657	
		TOTAL				29 657	
	TOTAL GENERAL				59 019	1 340 489	

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
207000 - Fond Commercial				879 912
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				879 912
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	879 912			

ETAT DES AMORTISSEMENTS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	670 632			670 632
Autres immobilisations incorporelles	46 419	917		47 336
TOTAL	717 052	917		717 968
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	159 481	12 927		172 408
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	157 054	25 970	59 019	124 005
Emballages récupérables divers				
TOTAL	316 535	38 897	59 019	296 413
TOTAL GENERAL	1 033 586	39 814	59 019	1 014 381

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

ETAT DES AMORTISSEMENTS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Primes de remboursement des obligations

ETAT DES PROVISIONS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	73 587		10 000	63 587
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	312 914		9 810	303 104
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL	386 501		19 810	366 691
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	73 424			73 424
	- corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	153 650	27 088	17 943	162 795
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	227 074	27 088	17 943	236 219
	TOTAL GÉNÉRAL	613 575	27 088	37 753	602 910
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		27 088	27 753	
	Dont dotations & reprises - financières				
	- exceptionnelles			10 000	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ETAT DES CRÉANCES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	29 657		29 657
	Clients douteux ou litigieux	195 173	17 296	177 877
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 114 594	1 114 594	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	4 284	4 284	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	56 055	56 055	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	224 229	224 229	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	11 612	11 612	
	Charges constatées d'avance	66 012	66 012	
TOTAUX		1 701 616	1 494 083	207 534
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ETAT DES DETTES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	13 393	13 393		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	347 480	347 480		
Personnel & comptes rattachés	952 401	952 401		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	533 157	533 157		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	275 961	275 961		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	39 807	39 807		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	11 406	11 406		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 722 607	1 722 607		
TOTAUX	3 896 212	3 896 212		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	66 012
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	66 012

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	167 921
Autres créances	12 650
Disponibilités	73
TOTAL	180 644

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 722 607
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 722 607

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 810
Dettes fiscales et sociales	1 341 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	9 960
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 515 542

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		821 798
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	821 798
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	1 798
Dividendes		820 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	821 798

ENGAGEMENTS HORS BILAN

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Départ volontaire à 65 ans

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 07/21 au 06/22	Exercice 07/20 au 06/21	Exercice 07/19 au 06/20	Exercice 07/18 au 06/19	Exercice 07/17 au 06/18
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 221 043	5 131 774	4 700 816	4 645 642	4 511 784
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 157 156	1 232 457	1 007 357	1 016 033	1 094 302
Impôts sur les bénéfices	289 293	320 587	304 978	282 903	312 663
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	838 714	821 798	667 413	665 294	671 773
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	29 149	90 072	34 966	67 836	109 866
Résultat distribué (D)	820 000	660 000	660 000	670 000	680 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	462,86	492,98	402,94	406,41	437,72
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	347,15	364,75	280,95	293,25	312,66
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	335,49	328,72	266,97	266,12	268,71
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	328,00	264,00	264,00	268,00	272,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	35	35	35	33	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 159 884	2 145 283	2 027 956	1 878 166	1 768 176
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	892 327	869 577	812 297	735 863	716 434

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
7726350000 Prod s/ex ant s/aut imp & taxe		652
7751000000 Prod cession immob incorp		6 200
7788000000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 100
7875000000 REP PROV RISQUES CHARGES EXC		10 000
TOTAL		18 952

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
6526220000 Honoraires s/ex ant	5 812	
6527060000 Ch s/prest s/ex ant	3 794	
6544000000 PERTES CREANCES EX ANT	6 799	
7526160000 Prod s/assurances		545
7526250000 Prod mécénat ex ant		3 478
7726350000 Prod s/ex ant s/aut imp & taxe		652
TOTAL	16 406	4 674

TRANSFERTS DE CHARGES

BBA EXPERTISE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

TRANSFERTS DE CHARGES

	DÉSIGNATION	MONTANT
7910110000	I.PAT Transfert charges exp ta	2 433
7916100000	AVANTAGES EN NATURE	6 463
	TOTAL	8 896

Alexandre TOUAMI

4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

BBA EXPERTISE

SAS au capital de 40 000 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury – Bâtiment le Passiflore
80 000 AMIENS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

Cabinet d'audit et d'expertise comptable, inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables –
Conseil Régionale de Paris Ile de France. Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux
comptes de Paris Siret : 388 902 975 00050. alexandre@cabinet-touami.fr

Alexandre TOUAMI

4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

BBA EXPERTISE SAS

Siège sociale : 1, allée de la Pépinière
Centre Oasis – Bâtiment le Passiflore
80 000 AMIENS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société BBA EXPERTISE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BBA EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques et Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur les comptes annuels adressés Aux Actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 5 novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
Alexandre TOUAMI

